



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 24 février 2022 — N° 35

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Hébert (Saint-François) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Marie-France Bélanger, directrice générale du cégep de Sherbrooke.

M. Rousselle (Vimont) fait une déclaration afin de féliciter les policiers et les agents de sécurité du Québec pour la gestion des manifestations des dernières semaines à Québec et à Ottawa.

Mme Picard (Soulanges) fait une déclaration afin de rendre un hommage posthume au jeune Noah-Leewis Mercier.

Mme Robitaille (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin d'appuyer les revendications du milieu communautaire en matière de financement.

M. Julien (Charlesbourg) fait une déclaration afin de féliciter M. Lewis Irving, skieur acrobatique, médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Beijing.

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de souligner la fin des activités de la Corporation d'animation des places publiques.

24 février 2022

Mme Foster (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Jacynthe Gagnon, ex-présidente de la Fédération de l’UPA de la Capitale-Nationale—Côte-Nord.

Mme Soucy (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Louise Potvin, ex-présidente-directrice générale du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est.

M. Bonnardel (Granby) fait une déclaration afin de souligner l’ouverture de la coopérative d’habitation pour personnes âgées Coopérative de solidarité, La Passerelle.

M. Ciccone (Marquette) fait une déclaration afin de souligner le 10^e anniversaire de l’organisme Éco-Quartier Lachine.

Du consentement de l’Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.3 du Règlement, M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin d’appuyer les demandes de la Table de concertation de la forêt privée du Bas-Saint-Laurent en matière d’aide financière pour contrer les impacts de l’épidémie de la tordeuse des bourgeons de l’épinette.

À 9 h 53, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 04.

24 février 2022

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Fontecilla (Laurier-Dorion) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 892 Loi visant à élargir le droit d'un locataire de faire fixer le loyer et de faire modifier d'autres conditions du bail par le Tribunal administratif du logement

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 1^{er} février 2022, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 255 en annexe)

Pour : **116** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 892.

Mme Ghazal (Mercier) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 499 Loi favorisant la prise en compte de l'égalité des sexes et de la diversité dans le processus budgétaire

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 1^{er} février 2022, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

24 février 2022

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 256 en annexe)

Pour : **116** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 499.

Dépôts de documents

Mme McCann, ministre de l'Enseignement supérieur, dépose les rapports annuels 2020-2021 des ordres professionnels suivants :

Barreau du Québec	(Dépôt n° 299-20220224)
Chambre des huissiers de justice du Québec	(Dépôt n° 300-20220224)
Chambre des notaires du Québec	(Dépôt n° 301-20220224)
Collège des médecins du Québec	(Dépôt n° 302-20220224)
Ordre des acupuncteurs du Québec	(Dépôt n° 303-20220224)
Orde des administrateurs agréés du Québec	(Dépôt n° 304-20220224)
Ordre des agronomes du Québec	(Dépôt n° 305-20220224)
Ordre des architectes du Québec	(Dépôt n° 306-20220224)
Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec	(Dépôt n° 307-20220224)
Ordre des audioprothésistes du Québec	(Dépôt n° 308-20220224)
Ordre des chimistes du Québec	(Dépôt n° 309-20220224)
Ordre des chiropraticiens du Québec	(Dépôt n° 310-20220224)

24 février 2022

Ordre des comptables professionnels agréés du Québec	(Dépôt n° 311-20220224)
Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec	(Dépôt n° 312-20220224)
Ordre des conseillers en ressources humaines agréés du Québec	(Dépôt n° 313-20220224)
Ordre des dentistes du Québec	(Dépôt n° 314-20220224)
Ordre des denturologistes du Québec	(Dépôt n° 315-20220224)
Ordre des diététistes-nutritionnistes du Québec	(Dépôt n° 316-20220224)
Ordre des ergothérapeutes du Québec	(Dépôt n° 317-20220224)
Ordre des évaluateurs agréés du Québec	(Dépôt n° 318-20220224)
Ordre des géologues du Québec	(Dépôt n° 319-20220224)
Ordre des hygiénistes dentaires du Québec	(Dépôt n° 320-20220224)
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec	(Dépôt n° 321-20220224)
Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec	(Dépôt n° 322-20220224)
Ordre des ingénieurs du Québec	(Dépôt n° 323-20220224)
Ordre des ingénieurs forestiers du Québec	(Dépôt n° 324-20220224)
Ordre des médecins vétérinaires du Québec	(Dépôt n° 325-20220224)
Ordre des opticiens d'ordonnances du Québec	(Dépôt n° 326-20220224)
Ordre des optométristes du Québec	(Dépôt n° 327-20220224)
Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec	(Dépôt n° 328-20220224)
Ordre des pharmaciens du Québec	(Dépôt n° 329-20220224)
Ordre des podiatres du Québec	(Dépôt n° 330-20220224)

24 février 2022

Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec	(Dépôt n° 331-20220224)
Ordre des psychologues du Québec	(Dépôt n° 332-20220224)
Ordre des sages-femmes du Québec	(Dépôt n° 333-20220224)
Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec	(Dépôt n° 334-20220224)
Ordre des technologues en prothèses et appareils dentaires du Québec	(Dépôt n° 335-20220224)
Ordre des technologues professionnels du Québec	(Dépôt n° 336-20220224)
Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec	(Dépôt n° 337-20220224)
Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec	(Dépôt n° 338-20220224)
Ordre des urbanistes du Québec	(Dépôt n° 339-20220224)
Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec	(Dépôt n° 340-20220224)
Ordre professionnel des criminologues du Québec	(Dépôt n° 341-20220224)
Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec	(Dépôt n° 342-20220224)
Ordre professionnel des technologues médicaux du Québec	(Dépôt n° 343-20220224)
Ordre professionnel des sexologues du Québec	(Dépôt n° 344-20220224)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, en remplacement de Mme LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, dépose :

Le rapport 2020-2021 de la présidente du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration gouvernementale concernant l'application de la Loi sur l'administration publique;

(Dépôt n° 345-20220224)

24 février 2022

Le rapport de mise en œuvre de la Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l’Autorité des marchés publics, pour la période de décembre 2018 à décembre 2021

(Dépôt n° 346-20220224)

M. Julien, ministre de l’Énergie et des Ressources naturelles, dépose :

Le rapport annuel 2021 d’Hydro-Québec.

(Dépôt n° 347-20220224)

M. Boulet, ministre du Travail, de l’Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

La planification stratégique 2021-2025 du Tribunal administratif du travail.

(Dépôt n° 348-20220224)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 25 novembre 2021 par Mme Blais (Abitibi-Ouest) concernant la réouverture des lits à l’hôpital de La Sarre;

(Dépôt n° 349-20220224)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 9 décembre 2021 par Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue) concernant la modernisation du cadre législatif entourant la pratique des sages-femmes;

(Dépôt n° 350-20220224)

La réponse à la question écrite n° 56 concernant la tenue d’états généraux sur l’adaptabilité de la société québécoise au vieillissement de la population, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 3 février 2022 par M. LeBel (Rimouski);

(Dépôt n° 351-20220224)

24 février 2022

La réponse à la question écrite n° 67 concernant des mesures d'allègement adaptées aux réalités des RPA, des CHSLD et des personnes âgées, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 15 février 2022 par M. LeBel (Rimouski).

(Dépôt n° 352-20220224)

M. le président dépose des décisions du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 17 février 2022 :

Décision 2205 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les emplois occasionnels et étudiants et les stages ainsi que leurs titulaires à l'Assemblée nationale;

(Dépôt n° 353-20220224)

Décision 2206 concernant le Règlement sur la compensation des conditions minimales d'admission à un emploi à l'Assemblée nationale;

(Dépôt n° 354-20220224)

Décision 2207 concernant le Règlement concernant l'octroi de primes pour les emplois ciblés en technologie de l'information de l'Assemblée nationale;

(Dépôt n° 355-20220224)

Décision 2208 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la rémunération et les conditions de travail du personnel d'un député et d'autres dispositions réglementaires;

(Dépôt n° 356-20220224)

Décision 2209 concernant le Règlement abrogeant le Règlement sur la mise en place de mesures visant à protéger la santé des personnes à l'Assemblée nationale et l'exercice du pouvoir législatif dans la situation de la COVID-19.

(Dépôt n° 357-20220224)

24 février 2022

Dépôts de pétitions

Mme Hivon (Joliette) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 885 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'amélioration et le suivi de la qualité de l'air dans les écoles.

(Dépôt n° 358-20220224)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, retire certains propos non parlementaires, à deux reprises.

Motions sans préavis

M. Arseneau, chef du troisième groupe d'opposition, conjointement avec M. Derraji (Nelligan), M. Marissal (Rosemont), M. Roy (Bonaventure) et M. LeBel (Rimouski), présente une motion concernant le dépôt du rapport d'événement devant suivre la fin de l'état d'urgence sanitaire; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Lavallée (Repentigny), conjointement avec Mme St-Pierre (Acadie), M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Roy (Bonaventure) et M. LeBel (Rimouski), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue de la première Journée nationale de la lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs, le 4 mars prochain;

24 février 2022

QU'elle rappelle que le 10 mars 2021, elle a adopté à l'unanimité une motion visant à faire de la première semaine de mars la Semaine nationale de la lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs et du 4 mars la Journée nationale de la lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs;

QU'elle reconnaisse que l'exploitation sexuelle des mineurs n'est pas tolérée dans notre société et que tous les acteurs doivent se mobiliser pour combattre ce fléau;

QU'elle réitère que cette lutte constitue une priorité nationale et qu'il convient d'agir sur tous les fronts, comme l'indique le Plan d'action gouvernemental 2021-2026 en réponse aux recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs - Briser le cycle de l'exploitation sexuelle;

QU'elle reconnaisse qu'il est impératif de contrer cette problématique dont les trop nombreuses victimes sont nos enfants;

QU'enfin, elle reconnaisse que l'exploitation sexuelle des mineurs se poursuit très souvent au-delà de la majorité, et qu'il importe de ne pas invisibiliser leur souffrance et de venir en aide à toutes celles et ceux qui souhaitent quitter les milieux prostitutionnels.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 1^{er} février 2022, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **257** en annexe)

Pour : **116** Contre : **0** Abstention : **0**

24 février 2022

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Pierre (Acadie), conjointement avec Mme Roy, ministre de la Culture et des Communications, Mme Dorion (Taschereau), M. Bérubé (Matane-Matapédia), M. Roy (Bonaventure) et M. LeBel (Rimouski), propose :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage au cinéaste, Monsieur Jean-Marc Vallée, décédé subitement le 25 décembre dernier;

QU'elle souligne la force de la vision artistique de ce grand cinéaste québécois;

QU'elle témoigne de la richesse et de la diversité de son œuvre;

QU'elle salue sa contribution à faire rayonner la culture québécoise à l'international;

QU'elle offre ses plus sincères condoléances à ses deux fils Alex et Émile ainsi qu'à toute sa famille et ses proches;

Enfin, que les membres de l'Assemblée nationale observent une minute de silence en sa mémoire.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 1^{er} février 2022, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **258** en annexe)

Pour : **116** Contre : **0** Abstention : **0**

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe une minute de silence.

24 février 2022

M. Nadeau-Dubois, chef du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Roy (Bonaventure) et M. LeBel (Rimouski), présente une motion concernant le 10^e anniversaire de la mobilisation étudiante de 2012; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 96, Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 21, Loi visant principalement à mettre fin à la recherche et à la production d'hydrocarbures ainsi qu'au financement public de ces activités;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions législatives;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 24, Loi modifiant la Loi sur le système correctionnel du Québec afin d'y prévoir le pouvoir d'exiger qu'une personne contrevenante soit liée à un dispositif permettant de savoir où elle se trouve.

24 février 2022

M. le président donne les avis suivants :

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition;
- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition.
- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. le président informe l'Assemblée que, le vendredi 18 mars 2022, M. Ouellet, leader du troisième groupe d'opposition, s'adressera à M. Girard, ministre des Finances, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Le manque de vision du gouvernement caquiste pour aider les familles québécoises à faire face à l'augmentation du coût de la vie ».

AFFAIRES DU JOUR

À 11 h 24, M. le président suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 11 h 34.

24 février 2022

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que le projet de loi n° 14, Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; à 12 h 53, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour une durée maximale de 10 minutes afin permettre la tenue d'un vote enregistré, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 1^{er} février 2022.

Les travaux reprennent à 12 h 57.

Un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **259** en annexe)

Pour : **115** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 14 est adopté.

À 12 h 58, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

24 février 2022

Débats de fin de séance

À 13 h 04, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue) à M. Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux, sur le sujet suivant : « le plan du gouvernement en matière de gestion de la main-d'œuvre dans le milieu de la santé, notamment en Abitibi-Témiscamingue. »

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 15 mars 2022, à 10 heures.

La motion est mise aux voix; à 13 h 17, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour une durée maximale de 10 minutes afin permettre la tenue d'un vote enregistré, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 1^{er} février 2022.

Les travaux reprennent à 13 h 19.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 260 en annexe)

Pour : **72** Contre : **0** Abstention : **0**

À 13 h 19, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 15 mars 2022, à 10 heures.

24 février 2022

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 24 février 2022, à 14 h 30, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le représentant du premier ministre, et de M. Arsenault, secrétaire général adjoint aux affaires parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 14 Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail
- n° 17 Loi concernant la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 25 mars 2021 et modifiant d'autres dispositions

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

24 février 2022

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Fontecilla (Laurier-Dorion) :

(Vote n° 255)

POUR - 116

Allaire (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Dufour (CAQ)	LeBel (CAQ)	(Berthier)
Arcand (PLQ)	Émond (CAQ)	(Champlain)	Provençal (CAQ)
Arseneau (PQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Reid (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	Richard (PQ)
Bachand (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Barrette (PLQ)	Foster (CAQ)	(Les Plaines)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Gaudreault (PQ)	Leduc (QS)	Robitaille (PLQ)
Benjamin (PLQ)	(Jonquière)	Lefebvre (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Ghazal (QS)	Legault (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Roy (IND)
(Prévost)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Lessard-Therrien (QS)	Roy (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Groncin (CAQ)	(Chapleau)	Sauvé (PLQ)
Boulet (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Boutin (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Chauveau)	Simard (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hébert (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Skeete (CAQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Marissal (QS)	St-Pierre (PLQ)
Campeau (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Martel (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Carmant (CAQ)	Jacques (CAQ)	Massé (QS)	Tardif (CAQ)
Caron (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	McCann (CAQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charbonneau (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charest (CAQ)	Julien (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Charette (CAQ)	Kelley (PLQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Thériault (PLQ)
Chassé (CAQ)	Labrie (QS)	Nichols (PLQ)	Thouin (CAQ)
Chassin (CAQ)	Lachance (CAQ)	Ouellet (PQ)	Tremblay (CAQ)
Ciccione (PLQ)	Lacombe (CAQ)	Perry Melançon (PQ)	Weil (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Laforest (CAQ)	Picard (CAQ)	Zanetti (QS)
Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	(Soulanges)	
David (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Polo (PLQ)	
Derraji (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dorion (QS)	Lamothe (CAQ)	Proulx (CAQ)	
		(Côte-du-Sud)	

24 février 2022

Sur la motion de Mme Ghazal (Mercier) :

(Vote n° 256)

(Identique au vote n° 255)

Sur la motion de Mme Lavallée (Repentigny), conjointement avec Mme St-Pierre (Acadie), M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Roy (Bonaventure) et M. LeBel (Rimouski) :

(Vote n° 257)

(Identique au vote n° 255)

Sur la motion de Mme St-Pierre (Acadie), conjointement avec Mme Roy, ministre de la Culture et des Communications, Mme Dorion (Taschereau), M. Bérubé (Matane-Matapédia), M. Roy (Bonaventure) et M. LeBel (Rimouski) :

(Vote n° 258)

(Identique au vote n° 255)

24 février 2022

Sur la motion de M. Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale :

(Vote n° 259)

POUR - 115

Allaire (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Dufour (CAQ)	LeBel (CAQ)	(Berthier)
Arcand (PLQ)	Émond (CAQ)	(Champlain)	Provençal (CAQ)
Arseneau (PQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Reid (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	Richard (PQ)
Bachand (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Barrette (PLQ)	Foster (CAQ)	(Les Plaines)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Gaudreault (PQ)	Leduc (QS)	Robitaille (PLQ)
Benjamin (PLQ)	(Jonquière)	Lefebvre (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Ghazal (QS)	Legault (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Roy (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	(Montarville)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Lessard-Therrien (QS)	Sauvé (PLQ)
(Prévost)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Grondin (CAQ)	(Chauveau)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Skeete (CAQ)
Boutin (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Chapleau)	St-Pierre (PLQ)
Bussièrre (CAQ)	Hébert (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Marissal (QS)	Tardif (CAQ)
Campeau (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Martel (CAQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Carmant (CAQ)	Jacques (CAQ)	Massé (QS)	Tardif (CAQ)
Caron (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	McCann (CAQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Charbonneau (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Melançon (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charest (CAQ)	Julien (CAQ)	Ménard (PLQ)	Thouin (CAQ)
Charette (CAQ)	Kelley (PLQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Tremblay (CAQ)
Chassé (CAQ)	Labrie (QS)	Nichols (PLQ)	Weil (PLQ)
Chassin (CAQ)	Lachance (CAQ)	Ouellet (PQ)	Zanetti (QS)
Cicccone (PLQ)	Lacombe (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	
D'Amours (CAQ)	Laforest (CAQ)	Picard (CAQ)	
Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	(Soulanges)	
David (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Polo (PLQ)	
Derraji (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dorion (QS)	Lamothe (CAQ)	Proulx (CAQ)	
		(Côte-du-Sud)	

24 février 2022

Sur la motion de M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement :

(Vote n° 260)

POUR - 72

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Proulx (CAQ)
Asselin (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamothe (CAQ)	(Berthier)
Bachand (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Foster (CAQ)	LeBel (CAQ)	Reid (CAQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	(Champlain)	Roberge (CAQ)
(Prévost)	(Lac-Saint-Jean)	Lecours (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	(Les Plaines)	Roy (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	(Groulx)	Lecours (CAQ)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Girault (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Simard (CAQ)
Boutin (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Legault (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bussière (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lemay (CAQ)	Tardif (CAQ)
Caire (CAQ)	Hébert (CAQ)	Lemieux (CAQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Campeau (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jacques (CAQ)	(Chauveau)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Caron (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Thouin (CAQ)
Charest (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	(Chapleau)	Tremblay (CAQ)
Charette (CAQ)	Julien (CAQ)	Martel (CAQ)	
Chassé (CAQ)	Lachance (CAQ)	McCann (CAQ)	
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Picard (CAQ)	
D'Amours (CAQ)	Laforest (CAQ)	(Soulanges)	
Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dubé (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Proulx (CAQ)	
		(Côte-du-Sud)	